



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 juillet 2024

**Laurent DUMAS, nommé à la présidence du conseil d'administration de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, est chargé avec Pierre-Paul ZALIO d'une mission de réflexion sur l'avenir du site des Beaux-Arts et de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais**

Sur proposition de Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, le président de la République a nommé M. Laurent DUMAS président du conseil d'administration de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris.

Fondateur et président du conseil de surveillance du groupe Emerige, Laurent DUMAS est un fervent soutien de la création française, non seulement comme collectionneur et mécène, mais aussi comme initiateur de projets de référence à l'échelle nationale : la bourse Révélation pour la jeune scène française, le programme artistique « Un immeuble, une œuvre » lancé avec le ministère de la Culture, ou encore la Villa Emerige et la future fondation Emerige qui ouvrira en 2025 sur l'Île Seguin. Laurent DUMAS est membre fondateur du Tokyo Art Club. Il a été président du conseil d'administration du Palais de Tokyo de 2018 à 2024.

Laurent DUMAS succède à Eléonore LADREIT DE LACHARRIERE dont Rachida DATI salue l'engagement à la présidence des Beaux-Arts de Paris depuis 2018. Eléonore LADREIT DE LACHARRIERE a su accompagner les directeurs Jean-Marc BUSTAMANTE, Jean DE LOISY et Alexia FABRE dans la réussite de leurs projets. Sa vision et son expertise ont permis d'engager des chantiers majeurs concernant l'égalité des chances, la professionnalisation et le développement des ressources propres.

En tant que nouveau président du conseil d'administration de l'École des Beaux-Arts, Laurent DUMAS vient de se voir confier, avec Pierre-Paul ZALIO, président du Campus Condorcet et membre du conseil d'administration de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais, une mission de réflexion et d'accompagnement pour la réalisation d'un grand campus des arts et de l'architecture sur le site historique occupé par les deux écoles.

Le site des Beaux-Arts de Paris, partagé avec l'école de Paris-Malaquais, connaît des besoins de rénovation urgents (notamment autour du Palais des études). Cette situation, qui appelle des actions rapides que le ministère de la Culture est prêt à engager, constitue une opportunité pour repenser plus largement le site comme un véritable campus des arts et de l'architecture. Dans le respect de l'identité de chaque école, l'objectif est aussi d'imaginer des équipements communs (qui n'existent pas aujourd'hui) et des synergies entre les deux établissements, aussi au sein de Paris Sciences et Lettres (PSL), pour que ce campus devienne un lieu incontournable d'enseignement supérieur, de recherche et de formation pour l'art et l'architecture, au meilleur niveau international.

Cette mission confiée par Mme la ministre à M. Laurent DUMAS et M. Pierre-Paul ZALIO donnera lieu à une consultation permettant d'associer étroitement les communautés des deux établissements. Ses conclusions seront rendues à la fin de l'automne 2024.

**Contact presse**  
**Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)